

**EFFECTIFS LIMITES (de 15 à 24 par classe)**  
Externat et demi-pension

ECOLE	COURS
<p align="center"><b>14 rue Cavallotti 75018 Paris</b> Tel. 33 (0)1 43 87 73 10 Fax : 33 (0)1 43 87 70 72 Courriel : <a href="mailto:sjp018@gmail.com">sjp018@gmail.com</a> <a href="http://www.ecolesaintjohnperse.fr">www.ecolesaintjohnperse.fr</a></p>	<p align="center"><b>3, rue de l'Eure 75014 Paris</b> Tél. 33 (0)1 45 43 05 15 Fax 33 (0)1 45 43 46 02 Courriel : <a href="mailto:sjp014@gmail.com">sjp014@gmail.com</a> <a href="http://www.courssaintjohnperse.org">www.courssaintjohnperse.org</a></p>
<p><b>Seconde générale</b> Au Cours : enseignements de détermination : Economie, audiovisuel, arts plastiques A l'Ecole : enseignements de détermination : Economie. Pour tous, philosophie, mathématiques renforcés (préparation section S)</p>	
<p align="center"><b>1ère Littéraire</b> (Langue renforcée) <b>1ère Economique et Social</b> Mathématiques ou SES <b>1ère Scientifique</b> Physique-Chimie ou SVT</p>	<p align="center"><b>1ère Littéraire</b> (Langues, arts plastiques ou cinéma), <b>1ère Economique et Social</b> Mathématiques ou SES <b>1ère STMG</b> Sciences du management et de la Gestion</p>
<p align="center"><b>Terminale L</b> (3ème langue, langue de complément) <b>Terminale ES</b> (Sc. éco et politiques ou mathématiques) <b>Terminale S</b> (SVT, Physique-Chimie)</p>	<p align="center"><b>Terminale L</b> (3ème langue, arts plastiques, cinéma, langue de complément) <b>Terminale ES</b> (Economie approfondie, Mathématiques) <b>Terminale STG</b> Spécialité mercatique</p>
<p><b>MOYENS D'ACCES</b> Métro Place Clichy (lignes 2, 13) M° La Fourche (ligne 13) RER B gare du Nord (10 mn de métro) SNCF St Lazare (+ 5 min. de métro), SNCF gare du Nord (10 mn de métro). Autobus 30 - 54 - 68-74- 80-81-95</p>	<p><b>MOYENS D'ACCES</b> Métro Pernéty (ligne 13), M° Mouton-Duvernet (ligne 4) RER B Denfert-Rochereau (7 mn à pied) SNCF Montparnasse (+ 5 min. de métro), SNCF gare du Nord (Via RER-7 minutes). Autobus 58 - 28 - 62 - 38</p>

## Lettre d'accueil

A l'attention des élèves et de leurs parents,

Il était une fois l'École et le Cours Saint-John Perse...  
Dès 1982, nous partîmes de ce sésame : *Small is beautiful*.  
En plein Paris, nous rêvâmes d'écoles de village...  
Et nous les construisîmes, l'une au nord, l'autre au sud.  
Quinze, vingt élèves par classe...  
Un peu plus d'une centaine au total...  
C'est d'individus dont nous voulions nous occuper, avoir le  
souci de chacun.  
Connaître et transmettre, les deux démarches nous semblent  
liées.  
Le temps a passé...  
L'École et le Cours confirment dans leur ambiance et leurs  
résultats le bien-fondé de l'intuition de départ.  
Le temps a passé...  
La philosophie a débordé les murs de la terminale. Voici  
qu'elle s'étend jusqu'en seconde. L'histoire de l'art en  
seconde aussi déroule ses colonnes, ses sculptures, ses  
chapiteaux. Dans toutes les classes, on profite maintenant de  
l'aide individualisée! Faible en grammaire ? En orthographe?  
Brouillé avec les mathématiques ? On aide à disperser tous  
ces brouillards...  
Vous le voyez, l'histoire se poursuit.  
Et pour en être persuadés, lisez la suite.  
Et venez nous voir.

L'équipe de Direction

En réponse aux besoins d'une nouvelle génération d'élèves en recherche de motivations et de repères et dans le souci d'une évolution pédagogique permanente, **l'Ecole et le Cours Saint-John Perse**, forts d'une organisation qui a déjà fait ses preuves vous proposent :

- des classes à effectif réduit (15 à 24 élèves par classe).
- un corps professoral stable, passionné par son métier.
- une organisation du travail rigoureuse et un suivi personnalisé de l'élève.
- aide individualisée de la Seconde à la Terminale.
- une série scientifique dynamisée par une équipe d'enseignants exceptionnels.
- un enseignement en cinéma audiovisuel qui associe apprentissage de l'écriture de scénario et réalisation d'un film.
- un enseignement en arts plastiques qui répond à la demande d'art des élèves et qui aide un grand nombre d'entre eux à devenir bacheliers.
- wifi dans certaines salles. Les élèves qui le souhaitent, avec l'accord des professeurs peuvent travailler sur leur ordinateur portable.
- un stage d'observation en entreprise d'une semaine organisé pendant l'année pour les élèves de Seconde et de Première STMG. Il donne lieu à l'écriture et à la soutenance d'un rapport de stage.
- Les élèves de Premières, conformément aux dispositions officielles sont guidés en TPE, travaux personnels encadrés, de septembre à février. Ils présentent leur travail devant un jury au mois de mars.
- prix de scolarité modérés dans le cadre du hors-contrat.

### **Un souci constant d'évolution**

**A l'Ecole et au Cours : refonte des emplois du temps afin de proposer aux élèves de réelles plages horaires pour le travail personnel en classe (fin des cours à 16h ou 17h tous les jours pour les secondes et les Premières).**

- Initiation à la philosophie à l'Ecole (1h/hebdo) et à l'Histoire de l'art ou au cinéma au Cours dès la Seconde (2h/hebdo).
- Chaque classe est dynamisée par un professeur principal. Véritable interlocuteur privilégié de chaque élève, l'initiant à la méthode de travail, le guidant dans son organisation afin d'optimiser son travail personnel et opérant les réglages nécessaires tout au long de l'année.
- Programme de lecture et sorties dans deux théâtres parisiens
- Voyages linguistiques et artistiques.
- Jumelage et échanges avec un établissement étranger, le Colegio San Luis Rey de Lima au Pérou).
- Rédaction d'un journal réalisé par les élèves et les professeurs (15<sup>ème</sup> année)
- Informations générales données aux parents via les messageries électroniques et courriel.
- Envoi des bulletins au moyen d'un logiciel de notes à l'adresse électronique des parents.
- SMS envoyés aux parents pour informer des retards ou des absences dans la demi-journée où ils sont constatés.

## Une pédagogie personnalisée, équilibrée qui développe chez l'élève motivations et chances de succès

### Notre charte

Obtenir **réussite scolaire et épanouissement humain** sont les objectifs convergents que nous avons fixés. Les conditions pour y parvenir sont les suivantes :

- Fonctionner en **petit effectif** de quinze à vingt-quatre élèves par classe, dans un établissement qui compte au total de 120 à 130 élèves environ.
- Réunir une équipe de **professeurs porteurs d'une réelle vocation**, attentifs aux adolescents qui travaillent avec compétence, rigueur et disponibilité.
- Ménager chaque semaine dans l'emploi du temps, des plages horaires de devoirs en temps limité (4 à 6 h/hebdo) pour favoriser **un véritable contrôle continu des connaissances**. Relevés de notes annotés par le professeur principal et la direction.
- Proposer des activités dans des **ateliers, cinéma audiovisuel et arts plastiques**, intégrées aux horaires scolaires qui permettent aux élèves de mieux se connaître et de faire preuve de créativité (possibilité pour les terminales de se préparer aux épreuves facultatives artistiques : coef 2).
- Accorder à **l'éducation physique** sa place dans la formation des jeunes.
- Organiser en fin de trimestre des examens dans l'ensemble des matières qui prennent la forme en terminale de **baccalauréats blancs**. Ce contrôle final permet une évaluation très fiable du niveau de l'élève.
- Répartir les travaux à la maison pour obtenir **deux heures de travail personnel par jour**. Les professeurs mettent en ligne sur le cahier de texte électronique les devoirs et thèmes traités en cours. Il est consultable à tout moment par les élèves et leurs parents.
- Rencontrer régulièrement parents et professeurs durant l'année pour évoquer le profil des classes et la situation de chaque élève. Ces réunions formelles complètent le **dialogue permanent qui existe entre élèves - enseignants - parents**. Avant, pendant, après les cours, les enseignants et la direction sont **disponibles pour écouter**, expliquer, conseiller, diriger.
- **Orientation personnalisée** : réussir ses études c'est trouver un sens à la scolarité. Pour aider les élèves dans cette démarche, nous faisons réfléchir l'adolescent à son projet de vie et lui présentons l'ensemble des filières auxquelles il a accès. Une information globale est proposée aux parents durant l'année et un bilan d'orientation en terminale est fait par la direction ou les professeurs principaux avec chacun des élèves.

## En Seconde d'enseignement général

A l'Ecole : Les matières du tronc commun et d'exploration mais aussi une initiation à la philosophie. Des demi-groupes dans plusieurs matières et une préparation spécifique aux futurs élèves de la section S. Dissiper la « peur » des mathématiques, les rendre plus concrètes, qu'elles deviennent ludiques, voilà la mission que se donne le professeur et la clé de la réussite.

Au Cours, les matières du tronc commun et d'exploration mais aussi histoire de l'art et cinéma ainsi que des ateliers pour peindre et dessiner, faire du théâtre.

*Emploi du temps indicatif de seconde à l'Ecole*

Horaire	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h à 10h	Economie	Physique chimie	LV2	Philosophie	Aide individ.	E P S
10h à 11h	Economie	Physique chimie	LV2	Français	Histoire géo	E P S
11h à 12h	Math	Histoire géo	LV1	Math	LV1	
12h à 13h	Math	Histoire géo	Français	Math	LV1	
13h à 14h	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	
14h à 15h	Français	DST		DST	Français	
15h à 16h	Français	DST		DST	Français	
16h à 17h	Biologie	Biologie		Aide individ.	Ateliers	
17h à 18h					Ateliers	

## Dans les classes de première ES, STMG, L et S

- **Economique et Sociale** avec préparation de l'enseignement de spécialité à choisir en Terminale, c'est-à-dire Mathématiques, Sciences économiques et Politiques (18<sup>ème</sup>) ou Economie approfondie (14<sup>ème</sup>).
- **Littéraire**, avec trois cas de figure :
  - 1) Littéraire, spécialité langue. En plus du tronc commun, préparation de l'épreuve orale de langue vivante de complément ou d'une épreuve de 3ème langue (épreuve orale également).
  - 2) Littéraire, spécialité Arts plastiques, soit 5h/hebdo d'histoire de l'art et de dessin + atelier dessin (facultatif) en préparation de l'option facultative du baccalauréat, à ajouter au tronc commun.
  - 3) Littéraire, spécialité Cinéma-audiovisuel, même principe que précédemment avec 5h/hebdo pour la formation en écriture de scénario, histoire du cinéma et pour la réalisation d'un court-métrage.
- **Scientifique**, avec préparation des spécialités Sciences de la Vie et de la Terre ou Physique-Chimie avec des horaires renforcés dans les matières scientifiques. Notre équipe a conscience des spécificités de cette section et met en place un accompagnement individualisé et des méthodes pédagogiques spécifiques.
- **Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)**. Choix de poursuivre dans la voie communication et mercatique. Au tronc commun général et technologique s'ajoute un enseignement de spécialité. Le Bac STG repose sur 3 pôles de matières : un pôle d'enseignement général, un pôle d'enseignement de spécialisation, et un pôle technologique qui comprend économie, droit et management des organisations.

**ECOLE ET COURS SAINT-JOHN PERSE**  
Enseignement secondaire privé général et technologique

*Emploi du temps indicatif d'une classe de Première E.S.*

Horaire	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h à 10h	LV1	LV2	DST	Hist géo	Economie	E P S
10h à 11h	LV1	Math	DST	LV1	Français	E P S
11h à 12h	Economie	Français	Hist géographie	Français	LV2	
12h à 13h	Economie	Français	Hist géographie	Français	LV2	
13h à 14h	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	
14h à 15h	Math	DST	Horaire de	Math	Biologie	
15h à 16h	Math	DST	consignes	Math	Biologie	
16h à 17h	Aide individualisée	Aide individ.		Economie	Ateliers	
17h à 18h					Ateliers	

**En Terminale**

- **Sciences économiques & sociales** : trois possibilités pour le choix d'une spécialité : Mathématiques (coefficients 5 + 2), Economie approfondie (coefficients 7+2), Sciences Economiques et Politiques (coefficients 7+2).
- **Littéraire** : une épreuve de Littérature (coef. 4). Les candidats peuvent choisir l'enseignement de spécialité Arts (Arts plastiques ou Cinéma, coefficient 6) préparé au Cours. Enfin, pour les Terminales L spécialité langue vivante de complément ou 3ème langue, il faut retenir le coefficient cumulé des trois épreuves de langue (coefficients 4 + 4 + 4 = 12).
- **Sciences et Technologies de la Gestion** au Cours uniquement, option mercatique. La mercatique occupe une place importante dans les horaires hebdomadaires et son coefficient est élevé, écrit et pratique, coefficient 12. Les autres matières à fort coefficient sont : économie-droit, coefficient 6 et management des organisations coefficient 4.
- **Scientifique**, à l'Ecole. Le choix de la spécialité doit être également fait en accord avec les aptitudes et les objectifs futurs (spécialité SVT ou Physique-Chimie).
- **Langues enseignées dans les établissements Saint-John Perse**  
Langues vivantes : anglais - allemand - espagnol – italien – russe (cours particuliers)
- **Sports pratiqués** : Les disciplines dispensées selon les exigences du Baccalauréat.  
Le sport est une épreuve obligatoire du 1er tour, coefficient 2.
- **Ateliers hebdomadaires** : Théâtre - Arts Plastiques – Cinéma Audiovisuel  
(2 heures hebdo)
- **Diagnostic orientation en classe de terminale**. Rendez-vous individuels avec les élèves. Observation de la situation scolaire. Evaluation des forces et faiblesses.  
Détermination des projets et des parcours d'études les mieux adaptés.

**Emplois du temps indicatifs dans les trois sections de Terminale**

***Emploi du temps indicatif d'une terminale L arts (arts plastiques ou cinéma) et/ou LV de complément***

Horaire	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h à 10h	Philo	Art	Histoire géographie	Lettres	Lettres	
10h à 11h	Philo	Art	Histoire géographie	Lettres	LV2	
11h à 12h	LV1	LV2	LV2	LV1	Philo	E P S
12h à 13h	LV1	LV2	Philosophie	LV1	Philo	E P S
13h à 14h	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	
14h à 15h	Contrôle dst	Philo	Contrôle dst	Art	Hist. géo	
15h à 16h	Contrôle dst	Philo	Contrôle dst	Art	Hist. géo	
16h à 17h	Langue de		Contrôle dst	Art	Ateliers	
17h à 18h	compl ou LV3		Contrôle dst	Art	Ateliers	

***Emploi du temps indicatif d'une classe de terminale E.S***

Horaire	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h à 10h	Hist géo	Math	Math	Math	Hist géo	
10h à 11h	Hist. géo	Math	Math	Math	Hist géo	
11h à 12h	LV1	Economie	Economie	Philo	LV1	E P S
12h à 13h	LV1	Economie	Economie	Philo	LV1	E P S
13h à 14h	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	
14h à 15h	Contrôle dst	LV2	Contrôle dst	Economie	Philo	
15h à 16h	Contrôle dst	LV2	Contrôle dst	Economie	Philo	
16h à 17h	Contrôle dst	Hist. géo		LV2	Ateliers	
17h à 18h	Contrôle dst			LV2	Ateliers	

***Emploi du temps indicatif d'une classe de Terminale S***

Horaire	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h à 10h	Hist géo	Math	SVT	Math	Philo	
10h à 11h	Hist. géo	Math	SVT	Math	Math	
11h à 12h	LV1	Spécialité	Phys-chimie	Philo	Math	E P S
12h à 13h	LV1	Spécialité	Phys-chimie	Philo	Math	E P S
13h à 14h	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	
14h à 15h	DST	Phys-chimie	DST	SVT	Phys-chimie	
15h à 16h	DST	Phys-chimie	DST	SVT	Phys-chimie	
16h à 17h	LV2					
17h à 18h	LV2					

## Sciences et Technologies de la Gestion (STG)

### Des études secondaires exigeantes, accessibles et ouvertes sur l'avenir

*Vous êtes attiré par*

- La communication écrite et orale,
- L'analyse des relations humaines,
- la technologie de l'information et de la communication

*Vous avez envie de comprendre*

- Le comportement de l'individu dans les relations professionnelles
- L'importance de l'information dans le fonctionnement de l'entreprise

### A l'issue de la seconde générale venez en 1<sup>ère</sup> STMG communication

	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>Tle CGRH</b>	<b>Tle marketing</b>
Management des organisations	2h	2h	2h
Droit et Economie	4h	4h	4h
2 langues étrangères	5h	6h	6h
Français	3h		
Mathématiques	3h	2h	2h
Histoire géographie	2h	2h	2h
Education physique	2h	2h	2h
Information et communication	5h	8h CGRH	
Information et gestion	3h		8h marketing

### Études supérieures

#### **Ecoles de commerce post-bac – BTS – IUT Classes préparatoires - Université**

De très nombreux bacheliers STG rentrent dans l'enseignement supérieur par un BTS ou un DUT. Ces diplômes à Bac +2 sont reconnus dans les entreprises et offrent aux étudiants la possibilité de travailler à l'issue de ces deux années. Ils peuvent également poursuivre leurs études à l'Université en Licence professionnelle. En profitant des nombreuses passerelles qui existent, ils intègrent aussi des Ecoles de commerce pour obtenir un *bachelor* ou un diplôme grade de master.

Les classes préparatoires technologiques se développent. Elles accueillent des élèves motivés qui s'engagent dans deux années de travail intensif pour accéder à des Ecoles de commerce (sup de co) d'excellent niveau et à la notoriété reconnue.

## Organisation du travail

**Horaires :** Les cours ont lieu du lundi au samedi (les cours d'EPS ont lieu le samedi matin).

**Le matin :** de 9h à 13h

**L'après-midi :** de 14h à 16h, 17h ou 18h

NB : L'emploi du temps est précisé aux élèves le jour de la rentrée. En général, congé le mercredi après-midi.

**Devoirs et leçons :** La répartition du travail hebdomadaire est organisée par l'équipe pédagogique et le directeur.

En cas d'absence de l'élève, celui-ci peut se référer au cahier de texte électronique afin de noter le travail effectué en classe, ainsi que celui à faire à la maison. Chaque élève possède son propre cahier de textes que les parents peuvent consulter. Une bonne qualité d'écoute en classe est indispensable mais il est nécessaire d'insister sur l'obligation pour tout élève qui entre dans l'établissement, de consacrer chaque jour au minimum **deux heures** de son temps au travail à la maison (révision des leçons, préparation des devoirs sur table, des examens, lectures d'approfondissement, etc.). C'est la condition *sine qua non* de la réussite.

**Bulletins & contrôle continu** Les notes obtenues aux devoirs en temps limité en classe, aux devoirs faits à la maison et aux interrogations orales ou écrites faites en classe sont portées sur un relevé de notes, envoyé simultanément par mail et par courrier à l'Ecole, remis directement à l'élève et rapporté, signé par les parents, le lundi suivant au Cours (suivant un calendrier précis donné en début d'année). Les bulletins restent à la famille.

**Examens trimestriels** Chaque trimestre, un examen est organisé. Les bulletins sont accompagnés d'une appréciation détaillée de chaque professeur pour le travail fourni durant le trimestre. Nous attachons une grande importance à ces résultats qui nous permettent d'évaluer la progression de l'élève et déterminent en grande partie le passage en classe supérieure.

En classe de terminale, trois fois par an, des épreuves sont organisées dans les conditions du baccalauréat (bacs blancs). Elles sont une excellente préparation à l'examen de fin d'année. Les notes obtenues sont une indication précise pour le résultat final du Bac.

**Passage en classe supérieure** Le passage en classe supérieure est décidé d'après les critères suivants :

- résultats des différents trimestres
- progression des résultats en contrôle continu
- évolution personnelle de l'élève au long de l'année

Pendant l'année, ont lieu des Conseils de classe qui réunissent les professeurs, les représentants des élèves et le chef d'établissement. Au cours du 3ème conseil (qui tient compte, dans la mesure des réalités scolaires, des souhaits émis par les parents et les élèves) une décision est arrêtée. En fin d'année, bien souvent, parents et direction se rencontrent pour faire le bilan de l'année écoulée et préparer l'année suivante.

## Les activités culturelles et le sport

Acquérir des connaissances confirmées par l'obtention d'un baccalauréat nous paraît essentiel. Mais le corps et la sensibilité ne doivent pas être oubliés, aussi proposons-nous les activités suivantes :

Deux heures hebdomadaires sont consacrées aux **ateliers** : pratique du théâtre, des arts plastiques, du cinéma. Les ateliers sont animés par des professionnels.

Enfin, il faut savoir que si les ateliers sont là pour développer d'autres qualités que celles habituellement requises par la scolarité, ils n'en visent pas moins des buts bien concrets : la préparation aux épreuves facultatives du Baccalauréat pour les Terminales, la **Fête de l'Ecole**, qui permet à chacun de développer aux yeux des autres (camarades, parents, professeurs) à travers un spectacle et sur une scène, ses talents. D'autres activités concrètes y sont menées comme la réalisation des photos de classe, la conception de logotypes (celui de Saint-John Perse est l'œuvre d'élèves) et la décoration de certaines classes.

Une période de trois jours, à la veille de la Toussaint est réservée pendant l'année à un ensemble de sorties, d'excursions. Guidées et proposées par les professeurs, ces sorties sont le plus souvent un moyen vivant d'élargir leurs cours à des domaines difficilement définissables *intra-muros*.

### Exemples d'activités :

- Rome à travers ses places, ses églises, ses musées (1996, 2001, 2002, 2010)
- Barcelone (2007)
- Naples, Pompéi, le Vésuve, Capri (2008, 2011)
- Venise d'île en île (1994, 2000, 2003, 2006)
- Châteaux de la Loire (1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2011)
- Bruges, Bruxelles (2000, 2002, 2004, 2008, 2011)

Ces activités sont complétées par des sorties au théâtre, au cinéma, dans des expositions, de façon régulière, en fonction de l'actualité et des programmes. Des intervenants extérieurs à l'école, parents, professionnels, amis... nous font le plaisir de venir nous parler des sujets qui les passionnent, de leur métier, etc. Les suggestions sont les bienvenues.

Est-il nécessaire d'insister sur l'importance du **sport** ? Aux plans physique et psychologique comme pour le baccalauréat, l'élève a tout à gagner d'une pratique régulière. Nous demandons aux élèves de Seconde de suivre une activité sportive hebdomadaire, aux premières et terminales d'effectuer la préparation des épreuves au programme de l'examen de terminale.

### Stage d'observation en entreprise

Les élèves de Seconde sont invités à réaliser un stage d'observation en entreprise d'une durée d'une semaine. Les élèves sont aidés à trouver un stage dans un domaine professionnel qui les attire et les intéresse. A l'issue du stage, ils rédigent un mémoire qu'ils soutiennent devant un jury. La note obtenue est intégrée sur le bulletin trimestriel.

## Discipline et tenue dans les établissements

Le petit effectif, l'ambiance dans laquelle nous travaillons et les relations de cordialité qui s'établissent évitent les excès et les débordements, cependant tous les problèmes n'en disparaissent pas pour autant.

**Absences** Elles sont signalées aux parents **dans la demi-journée qui suit la rentrée.** Aucune absence injustifiée n'est tolérée. Après une absence, une justification écrite des parents est demandée ; après trois jours l'élève n'est accepté que sur présentation d'un certificat médical.

**Tenue dans l'établissement :** Nous demandons aux élèves de suivre expressément les consignes suivantes : - ne pas fumer à l'intérieur des locaux, respecter le matériel et les outils de travail. Toute dégradation volontairement produite entraînera sanction et réparation matérielle. D'une façon générale, ne causer aucune gêne, ni aucune nuisance aux riverains des établissements.

**Motifs de retenue :** Travail insuffisant, retards répétés, comportement gênant l'ambiance de travail.

**Avertissements, mise à pied, renvoi :** L'élève qui rentre à l'école accepte de se conformer au règlement, de suivre les programmes de travail, les horaires proposés, et de participer aux diverses activités. Si, malgré notre bonne volonté, le lieu de vie que tend à être l'école est menacé d'une façon ou d'une autre par un élève, un avertissement lui sera signifié par la direction. Après trois avertissements, l'élève sera renvoyé.

NB : Le renvoi temporaire ou définitif d'un élève ne constitue aucun droit à remboursement.

**Repas de midi :** Plusieurs solutions, proches des établissements sont proposées aux élèves.

**Vacances :** Les dates de vacances sont le plus souvent calquées sur le programme officiel de l'Education nationale. Les dates et heures de rentrée et de sortie des élèves sont précisées sur l'emploi du temps annuel. Elles doivent être impérativement respectées.

**Relations avec l'établissement durant l'année :** La direction et les professeurs principaux sont à votre entière disposition. Il vous suffit de prendre rendez-vous pour les rencontrer dans la semaine. Les autres enseignants se rendent également disponibles pour s'entretenir avec les parents qui le souhaiteraient. Des échanges fréquents sont souvent le gage d'une scolarité efficace et réussie.

**Réunions de parents :** Deux ou trois réunions sont organisées dans le courant de l'année scolaire. Elles permettent aux parents de rencontrer les enseignants de leurs enfants et de faire le point avec eux.

**Inscription :** L'inscription n'est définitive qu'à l'issue d'un entretien avec l'élève et les parents qui présenteront le livret scolaire ou à défaut les notes des derniers trimestres.



## Ecole & Cours Saint-John Perse

Enseignement secondaire privé général et technologique

*Frais de scolarité 2012 – 2013*

### Frais d'inscription

Le montant des frais d'inscription s'élève à 125 € (nouveaux élèves uniquement).

L'inscription n'est garantie qu'après le paiement de cette somme de 125 €, accompagnée de 600 € à titre de premier versement, soit un montant total de 725 € pour les nouveaux élèves, 600 € pour les anciens.

Ce versement n'est pas remboursable en cas de dédit ou de départ de l'élève en cours d'année.

### Modalités de règlement

Un premier versement à l'inscription (voir ci-dessus) puis deux options :

- ◆ 3 versements trimestriels **par chèques ou prélèvements automatiques**  
Ou
- ◆ 9 versements mensuels par **prélèvements automatiques uniquement** : de septembre à mai inclus

	Inscription	1 <sup>er</sup> versement	mensualité	trimestre	Coût total *
Seconde	125 €	600 €	450 €	1350 €	4 650 €
Première	125 €	600 €	480 €	1440 €	4 920 €
Première Cinéma et Arts Plastiques	125 €	600 €	520 €	1560 €	5 280 €
Terminale	125 €	600 €	500 €	1500 €	5 100 €
Terminale Cinéma et Arts Plastiques	125 €	600 €	540 €	1620 €	5 460 €

\*Hors frais d'inscription 125 €

Les frais de la scolarité pour les classes de Première et Terminale Cinéma audiovisuel comprennent l'inscription des élèves à un séjour au festival de cinéma Premier Plan d'Angers.

Les frais de la scolarité pour les classes de Première et Terminale Arts Plastiques comprennent l'inscription des élèves à un stage de pratiques artistiques.

NB : Le renvoi temporaire ou définitif d'un élève ne constitue aucun droit à remboursement.

L'Ecole Saint-John Perse & le Cours Saint-John Perse sont deux établissements juridiquement indépendants.

## Activités annexes Année 2012/2013

L'Ecole et le Cours Saint-John Perse proposent depuis plusieurs années des activités facultatives en complément de l'enseignement dispensé dans nos établissements. Ces modules s'intègrent parfaitement dans nos emplois du temps.

### Les activités :

A vocation culturelle : voyages en France et à l'étranger

A vocation pédagogique :

- Stage de prérentrée début septembre, préparations durant l'année scolaire de trois options proposées au BAC (option facultative cinéma, option facultative arts plastiques, option facultative théâtre)
- Préparation aux concours d'écoles de commerce post-BAC durant les vacances de février.
- Pour les élèves de la série L cinéma (Cours), déplacement pédagogique au festival de cinéma Premier Plan d'Angers.
- Pour les élèves de la série L arts plastiques (Cours), stage annuel de 12 heures de dessin

### Détail des propositions :

**Stages de prérentrée** : un courrier d'information avec le descriptif des différents stages proposés accompagné d'une fiche d'inscription sera envoyé aux familles en juin et en août

Tarifs : Un stage (10h) 250 € ; deux stages (20h) 450 € ; trois stages (30h) 600 €

**Voyages en France et à l'étranger** : Une information sera distribuée aux élèves durant le mois de septembre avec les dates des séjours, tarifs et les destinations.

**Atelier Cinéma audiovisuel** : 18 séances de 2h hebdomadaires dispensées d'octobre à avril. Cet atelier permet de préparer l'option facultative au BAC.

Tarif : 300 € à régler en deux versements (à l'inscription et début janvier) soit un coût horaire de 8.33€

**Atelier Arts Plastiques** : 18 séances de 2h hebdomadaires dispensées de novembre à mai. Cet atelier permet de présenter l'option facultative au BAC et de se préparer aux concours des écoles supérieures d'art.

Tarif : 300 € à régler en deux versements (à l'inscription et début janvier) soit un coût horaire de 8.33€

**Atelier Théâtre** : 18 séances de 2h hebdomadaires dispensées de novembre à mai. Cet atelier permet de présenter l'option facultative au BAC et de s'entraîner à la prise de parole en public.

Tarif : 300 € à régler en deux versements (à l'inscription et début janvier) soit un coût horaire de 8.33€

**Préparation aux concours d'écoles de commerce post-bac** : Première semaine des vacances de février à raison de 20h de cours repartis sur trois matières puis un concours blanc sur deux jours.

Tarif : 620 € à régler à l'inscription. Un courrier sera envoyé aux familles courant décembre.

**Voyage pédagogique festival Premier Plan d'Angers** : Séjour de 4 jours en janvier, obligatoire en section cinéma en 1<sup>ère</sup> et terminale. Règlement compris dans la scolarité annuelle.

Stage de dessin de 12 heures en janvier pour les élèves de 1<sup>ère</sup> et Tle L arts plastiques du Cours, compris dans la scolarité annuelle.

*L'Ecole Saint-John Perse & le Cours Saint-John Perse sont deux établissements juridiquement indépendants*